

ASTUCES ET CONSEILS POUR RECRUTER ET MAINTENIR SON ÉQUIPE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Tout manager de collaborateur(s) en cabinet immobilier
- Aucun prérequis de connaissances nécessaire
- Prérequis techniques nécessaires : Disposer d'une connexion internet, d'une caméra et d'un micro fonctionnels

OBJECTIFS

- Améliorer son recrutement et maintenir son équipe

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents. Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges
- Exercices pratiques et travail en sous-groupe.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Monsieur Dominique LAVIGNAC : consultant, formateur spécialisé dans le management et la mise en place de réseaux immobiliers

CONTENU DE LA FORMATION (Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des attente et des niveaux

Analyser les besoins de l'agence et/ou des différents services (État des lieux)

Connaître ses collaborateurs :
Identifier l'ADN de votre agence :

Les « règles d'or » du recrutement (conseils, supports, méthodes...) :

En interne (changement de service ou poste)
Le relationnel et/ou la notoriété
Les anciens clients
Le contrat de qualification
Les supports de publicité de l'agence et réseaux
La réunion d'information
Autres

Dernière mise à jour : 1er décembre 2025

L'entretien d'embauche (quelques conseils)

Les différentes questions pour un entretien

L'intégration et le suivi du nouveau collaborateur

Savoir intégrer un nouveau collaborateur

Prévoir et planifier un plan d'intégration

Conseils pour maintenir son collaborateur et son équipe

Conclusion de la formation

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.